

Bassu bus Top départ !





Inauguration du lavoir



Inauguration du lavoir



Inauguration du lavoir



Inauguration du lavoir



Les fleurs de la commune



Les fleurs de la commune



« Le transport en commun au coeur du nouveau centre bourg »

Etxez Etxe
Magazine municipal d'informations

Service "communication"
de la Ville de Bassussarry
allée de Bielle-Nave
64200 BASSUSSARRY
tél. 05 59 43 07 96
www.bassussarry.fr

Directeur de publication
Paul Baudry, maire de Bassussarry.

Coordination
Chantal Bonzon

Conception
Le Courrier du Pays Basque

Impression
Imprimé en CEE.

L'aménagement de notre centre bourg touche à sa fin. Les travaux vont se terminer, la troisième semaine d'août et les retours qui me sont faits sont unanimes. C'est une réussite, je n'ai que des avis positifs : cette restructuration met en valeur le cœur de notre village en favorisant les échanges, la convivialité, la sécurité avec des places transformées et un cheminement piéton derrière l'église. Un nouveau bâtiment accueille désormais une supérette spacieuse très bien achalandée, un cabinet médical et bientôt un boulanger-pâtisseries.

Je remercie toutes celles et ceux, anciens et nouveaux, commerçants, professions libérales, artisans qui investissent chez nous, à Bassussarry et je leur souhaite de la réussite. Pérenniser ce lieu de vie est notre objectif.

Le projet de requalification du chemin Errecartia est en cours d'étude, il sera présenté en mairie courant septembre. Il est basé sur trois points essentiels : la sécurisation, la favorisation des circulations douces et la gestion des eaux pluviales recueillies par la voirie. Les travaux devraient démarrer d'ici la fin de l'année, au même titre que la réfection totale du pont de Juntipy. Sur ce dernier point, les accords avec les services de l'État sont très difficiles à obtenir du fait que les travaux concernent un cours d'eau.

J'ai le ferme espoir de les obtenir dans les semaines à venir.

Afin de ne pas perdre de temps, nous avons déjà lancé des appels d'offres concernant ces travaux, car le pont de Juntipy participe aux phénomènes d'inondations.

Le risque « inondations » et la gestion des eaux pluviales sont une compétence partagée entre la commune et la Communauté d'Agglomération Pays Basque depuis la création de cette dernière. **Nous sommes la seule commune du Pays basque à avoir demandé un conventionnement** avec celle-ci afin de ne pas avoir à attendre que la CAPB se saisisse du dossier (parmi tant d'autres) et qu'elle en assure le financement.

Il est vrai que cette décision nous engage financièrement. Cependant devant les précipitations ponctuelles et intenses, générées ces toutes dernières années par le changement climatique, ce

dossier doit être traité sans attendre. Dans les travaux d'investissement du budget 2019, nous avons d'ailleurs inscrit 300 000 euros pour la lutte contre le risque inondation. Ce n'est qu'une première étape, le budget 2020 devra tenir compte des conclusions de « l'étude à la parcelle », étude essentielle que nous lançons conjointement avec la CAPB dans le cadre de cette convention.

Par ailleurs, pour anticiper, après une étude qui en démontre l'intérêt, des terrains qui pourraient recevoir des bassins de rétention ont été repérés. Une réunion avec les services de l'État se fera dès la rentrée pour en valider le principe et en parallèle nous sommes aussi en négociations avec les propriétaires afin d'acquiescer ces terrains.

Je voudrais souligner toutes les difficultés que nous rencontrons pour mettre en œuvre nos politiques avec les services de l'État. Des lois ont été votées pour être respectées, mais leur application rencontre parfois des oppositions qui heurtent le bon sens. Ainsi, la protection de la faune est prioritaire. Je comprends qu'il faille être vigilant, mais avec discernement ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Un dossier admissible il y a plusieurs années ne l'est plus aujourd'hui. La gestion prend plus de temps, de huit mois à deux ans suivant les cas. Malgré la meilleure volonté, il devient malheureusement plus difficile d'être réactif dans certains domaines.

Grande première à Bassussarry : en complément du service de transport scolaire, le service **Chronoplus arrive enfin** jusqu'à nous avec deux objectifs : assurer les transports scolaires, inciter de plus en plus d'élèves à les emprunter, et nous inciter à délaissé nos voitures pour ne pas participer aux bouchons que nous connaissons.

En parallèle, le syndicat de la mobilité a lancé une étude concernant la circulation aux portes d'entrée de l'agglomération Bayonne Anglet Biarritz pour trouver une solution aux bouchons qui s'y forment. Elle intègre bien évidemment, en ce qui nous concerne, un important parking de stockage en amont du rond-point de Sutar avec une voie réservée aux bus depuis ce parking. Les automobilistes pourront y laisser leur voiture pour emprunter le réseau de transports en commun.

En partenariat avec la Région, la CAPB au travers du syndicat de la mobilité, travaille sur l'optimisation de la voie ferrée Bayonne Saint-Jean Pied de Port, qui présente un atout important pour réduire les véhicules venant de la vallée de la Nive.

C'est un choc que vit l'ensemble du Pays basque en matière de transport. Toutes les solutions et tous les moyens sont étudiés. Jamais une communauté de communes seule n'aurait pu y parvenir. La Communauté d'Agglomération Pays Basque et son Syndicat des mobilités ont vraiment pris ce dossier en main afin de résoudre les problèmes que nous vivons tous les jours. Bien sûr cela ne pourra fonctionner que si nous changeons tous nos comportements en matière de déplacements.

La communauté d'agglomération nous procure cette force sur un plan local bien sûr, mais surtout sur un plan régional et national. Elle s'est donné plusieurs défis en voici certains :

- **le développement économique** : en orientant l'action autour de secteurs d'activités structurés et structurants pour l'ensemble du territoire, cela permet de concentrer les actions et les ressources dans les secteurs les plus prometteurs, pour lesquels notre territoire dispose d'avantages concurrentiels suffisants au bénéfice des entreprises. La concentration sur le littoral de l'économie doit s'inverser afin de dynamiser l'ensemble du Pays basque et rapprocher l'habitat du lieu de travail.
- **Préservation des biens communs, des paysages et des patrimoines** : L'extraordinaire diversité des paysages est l'une des grandes richesses du Pays basque qu'il convient de préserver, valoriser, entretenir, mais surtout qui nous impose d'innover et de changer nos comportements (tri des déchets, consommation de l'eau, mobilités actives, alimentation locale...)
- **Formation de l'enseignement supérieur** : aujourd'hui de nombreux jeunes quittent le territoire pour se former (Pau Bordeaux ou Toulouse) voire même renoncent au parcours auquel ils aspiraient pour poursuivre leurs études. Cela doit changer la CAPB y travaille dans le but d'avoir un pôle universitaire d'excellence et de proposer aux nom-

breuses entreprises existantes et intéressées par notre territoire une main-d'œuvre locale et des compétences répondant aux besoins.

- **Réduction des inégalités sociales et territoriales** : dans un territoire marqué par une forte pression foncière, les questions d'accès au logement, des transports, des services, de l'économie, des zones d'emplois, des équipements sportifs et culturels cristallisent les inégalités sociales qui, même si elles sont en deçà des moyennes nationales, n'en demeurent pas moins importantes et en progression. C'est l'enjeu pour préserver le Pays basque et notre montagne basque.

- **l'agriculture** : si demain, nous ne prenons pas de mesures en faveur de notre agriculture, de notre comportement alimentaire, nos paysans disparaîtront. N'est-il pas de notre rôle de préserver l'agriculture paysanne locale? Aujourd'hui une politique s'organise pour un approvisionnement via des circuits courts afin de préserver l'activité paysanne et les familles qui en vivent. J'admets n'avoir jamais entendu ce discours jusqu'à présent, mais c'est l'avenir d'un Pays basque fort porté par la CAPB qui est en jeu.

- **l'habitat** : il s'agit de répondre à une demande prégnante émanant des jeunes, des familles et des personnes âgées et d'inverser le dépeuplement constaté sur certains secteurs du Pays basque, où les volets se ferment. Pour répondre à cet objectif sur l'ensemble du territoire et non pas continuer la concentration sur le littoral et rétro littoral, les élus souhaitent vivement voir un déploiement du logement tout en développant la mobilité, l'économie et les services.

Au travers de ces défis, cette réflexion à l'échelle du Pays basque en étroite relation avec les territoires voisins paraît évidente. Il est vrai que jusqu'à maintenant elle n'était pas possible, car elle portait sur des périmètres réduits et non pertinents.

Cela nécessite bien évidemment une transversalité à déployer entre les 21 politiques publiques portées par la CAPB avec un fil rouge commun : le développement durable.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque veut être une référence de l'action publique au niveau régional et national et c'est une véritable opportunité pour les communes qui la composent. Sans elle, certaines communes seraient même appelées à disparaître, mais ce n'est bien sûr pas le cas de Bassussarry. Nous avons beaucoup à y gagner : Bassussarry est un véritable acteur de la communauté tout en conservant son identité, son charme, sa convivialité, son environnement, son dynamisme, aux portes mêmes de l'agglomération bayonnaise.

En écrivant ce mot, rempli d'espoir et d'objectifs pour notre commune, je pense fortement à deux personnes, je dirais plutôt deux personnalités qui nous ont quittés dernièrement. Elles ont beaucoup œuvré pour Bassussarry :

Le Dr Penaud, maire de 1959 à 1995, a pris en main notre commune alors peuplée de 350 habitants. Il a su la faire évoluer, lui donner une dimension locale et la structurer pendant toutes ces années.

Notre curé, Jean Iraztorza, est arrivé au presbytère en 1979, pour vivre pleinement son ministère jusqu'à ces derniers mois : une vie d'apôtre totalement dévouée qui a laissé à nombreux d'entre nous une grande empreinte.

Bassussarry leur doit tellement

Vous trouverez dans les pages qui suivent le reflet du dynamisme et du bien-vivre à Bassussarry. Par une réflexion et une action au quotidien, réaliste, réfléchie et volontaire, nous travaillons bien sûr à les préserver. C'est mon et notre objectif.

Je vous souhaite une bonne lecture et une belle rentrée !

Amicalement,

Paul Baudry



Fabien Ravier, nouveau DGS : « Être plus proche des habitants »

« Après dix ans passés au sein d'une Communauté de Communes, je souhaitais être plus proche des habitants. Ce sont les communes qui sont, en lien direct avec leurs administrés » explique Fabien Ravier qui, il y a encore un an, était directeur du pôle Services à la population (action sociale, enfance et sports) à Val'Eyrieux. Alors, quand l'homme de 47 ans apprit qu'un poste de DGS s'était libéré à la mairie de Bassussarry, ni une ni deux, il présenta sa candidature.

« Avec le soutien de ma famille, c'était la condition sine qua non si nous prenions une nouvelle voie. » Après la sélection qui s'impose dans ce cadre, le village accueillait Fabien Ravier le 2 mai dernier en tant que nouveau Directeur Général des Services.



Fabien Ravier

Ce n'est pas le fruit du hasard si Fabien Ravier a souhaité s'installer à Bassussarry. En fait, depuis 2010, sa famille et lui sont venus y passer régulièrement des vacances. En hiver comme en été. Voilà de quoi prendre la température du Pays basque qui, d'une saison à une autre, change de régime. Les pluies interminables qui succèdent au soleil, l'éclosion des bruyères à celle des pâquerettes, la tranquillité hivernale à l'agitation touristique... *« Nous avons appris à apprécier le Pays basque, sa culture, son patrimoine. Bassussarry est proche de la côte, mais reste un village avec un cadre de vie très préservé. La commune possède un tissu associatif très fort et dynamique, c'est une vraie richesse. »*

C'est un tout autre cadre de vie, préservé aussi, que le nouveau directeur a connu pendant les vingt dernières années : l'Ardèche. *« La Communauté de Communes Val'Eyrieux compte par exemple 13000 habitants, mais la densité y est faible »* note Fabien Ravier avant d'ajouter : *« C'est un bassin industriel où*

bijoux et textiles sont fabriqués. Vous connaissez les Georgettes ? »

Après des études en géographie dans un autre département, Fabien Ravier embauche dans une association dédiée à l'emploi et la créativité où il restera dix ans. Puis du milieu associatif, il intègre la Communauté de Communes Les Boutières dont il assumera la direction générale pendant cinq ans, puis la communauté de communes Val'Eyrieux les cinq années suivantes. Une carrière finalement consacrée au service public, que ce soit par le biais associatif ou territorial.

Le nouveau Directeur des services a déjà pris le pouls de l'investissement des élus dans leur commune et de ses fonctions, la passation des dossiers ayant étant orchestrée avec minutie par la Municipalité. Des dossiers qui ces prochains mois auront toute son attention. Et il n'en manque pas, outre la gestion quotidienne

d'une commune : plan communal de sauvegarde pour contrer les inondations, développement de l'ikastola... et le budget 2020.

Il sait qu'il peut s'appuyer sur les 28 personnes qui composent les services municipaux de Bassussarry : *« L'équipe qui est en place a beaucoup de qualités, les agents aiment ce qu'ils font, il n'y a que des maillons forts. Une de mes missions est d'adapter en continu les services municipaux au développement de la commune sans laisser quelqu'un au bord de la route. »*

Hors ses fonctions et missions, Fabien Ravier a trouvé un bon moyen pour encore mieux connaître le pays où il s'est installé : la course à pied. *« Je m'y suis remis »*. Et lorsqu'on lui demande s'il compte un jour suivre Benoît Kuentz dans ses évolutions, il répond un peu interloqué : *« Même pas en rêve ! »*



Le Syndicat des mobilités

Depuis sa création en août 2017, le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour (SMPBA) a roulé sur les chapeaux de roue. Il a pris la question des transports publics sur tout son territoire à bras le corps et lancé des chantiers tous azimuts. Le plus visible pour ceux qui fréquentent l'agglomération bayonnaise est bien sûr le Tram'bus. Sa ligne 1, ce sont 12 km de trajet avec 31 stations et 720 arbres plantés sur le long du trajet Hauts de Bayonne-Mairie de Biarritz.



Le nouveau Trambus

Les travaux de cette ligne 1 ont bousculé de nombreux automobilistes de leurs itinéraires au fil de leurs avancements cette dernière année. Mais ils vont bien s'achever. Cet été, ce bus qui roule 100 % à l'électricité a fait ses classes en roulant à vide sur le trajet qu'il desservira. Il entrera dans le vif du sujet le 2 septembre prochain en chargeant ses premiers passagers.

Le Tram'bus ne sera pas la seule nouveauté de ce 2 septembre et les Basusartars seront en première ligne. Une ligne régulière et cadencée qui ralliera leur commune à Bayonne et Biarritz. Une petite révolution appelée de tous ses vœux par leur maire depuis de nombreuses années. Dix-sept ans en fait puisque le premier courrier envoyé par Paul Baudry au STACBA, syndicat des transports de l'époque de l'ex ACBA (Agglomération Côte Basque Adour), date de 2012.

Une fois créé, « Le syndicat des mobilités a eu une feuille de route à 2019, explique Guillaume Laval, directeur des services et contrats de mobilités au sein du syndicat. Il devait entre autres répondre aux demandes des communes qui avant sa création souhaitaient rejoindre le réseau Chronoplus. » Communes au nombre desquels Bassussarry, Mouguerre, Ondres, Ustaritz, Saint-Martin de Seignanx.

Jusqu'à présent c'est le bus interurbain 815 qui reliait Bayonne à Arcangues en passant par Bassussarry. Un bus qui ne circule que sur

réserve. Avec trois allers et retours par jour la semaine. En septembre le 815 laissera la place au 52.

« Cela devient une vraie ligne urbaine, commente Guillaume Laval. De deux arrêts à Bassussarry, elle passe à 13, avec un arrêt tous les 400 à 500 mètres. Elle part de la gare de Biarritz, avec un arrêt au Docks de la Négresse pour rejoindre Arcangues, Bassussarry puis Bayonne où elle desservira tous les établissements scolaires et l'hôpital. Le maire de Bassussarry y tenait. »

Cette nouvelle ligne aura une fréquence à l'heure, de 7 heures du matin à 19 h 30, du lundi au samedi. Soit 12 allers et retours. Pas moins. « Nous partons pour une première année. Il faudra un peu de temps pour trouver les bons rythmes qui répondront au mieux aux attentes et besoins des utilisateurs nous les ajusterons. » Et ce d'autant que si les lignes scolaires qui sont de la compétence de la CAPB depuis la rentrée 2018 sont maintenues pour l'heure, le syndicat espère bien à terme que les élèves et adultes emprunteront une seule et même ligne, la 52.

En termes de tarification, la ligne s'alignera bien sûr sur le réseau Chronoplus dont elle fait désormais partie : 1 euro le voyage, 2 euros la carte de 24 heures. À noter que les titres de transport sont rechargeables. Leur prix est de 1,20 euro, dont un euro pour le voyage.

À son lancement, et à l'instar de tout le réseau basque en septembre, le bus portera les couleurs de Txik Txak, la nouvelle marque des mobilités choisie par la CAPB et son syndicat présidé par Claude Olive. Objectif global : permettre une meilleure lisibilité de l'offre et inviter les citoyens à varier leurs modes de déplacement.



Guillaume Laval



roule pour vous



Big-bang

Claude Olive, président du Syndicat des mobilités Pays basque Adour le promet; le 2 septembre prochain, c'est le big-bang au Pays basque. Le big-bang des transports sous l'ombrelle Txik Txak, sur lequel a planché le syndicat en à peine deux ans — le SMPBA souffle ses deux bougies ce mois-ci. Il n'y aura pas que le Tram'bus. « En moins de deux ans, nous avons pu travailler sur tous les sujets afin de répondre à l'attente des communes, comme Bassussarry, et prolonger le réseau Chronoplus jusqu'à leur territoire. » Big-Bang à Bassussarry donc. Et le président de poursuivre : « Nous avons voulu apporter plus de cohésion en matière de mobilités sur l'ensemble du Pays basque et développer des réseaux plus musclés, des lignes interurbaines et urbaines plus pertinentes, des transports scolaires, des vélos à assistance électrique en autopartage, des navettes à Mauléon, les navettes fluviales... » Aujourd'hui, nous accompagnons des entreprises de plus de 100 salariés dans l'élaboration de leur Plan de mobilité. »

C'est dans le monde de pelote que l'expression Txik Txak est bien connue. Elle transcrit un rebond de pelote. Une invitation à l'intermodalité... Une intermodalité qui s'appuie sur le réseau de bus et les bicyclettes. En effet, le Syndicat pour pousser à la roue des vélos a ouvert de nouvelles offres. Plus de 130 kilomètres de voies vertes, bandes et pistes cyclables ont été



aménagées, en incluant les aménagements de la ligne 1 du Tram'Bus.

Et pour inciter les habitants à se déplacer quotidiennement en petite reine, ce sont 200 vélos à assistance électriques en location longue durée (un ou deux mois renouvelables) que le syndicat a mis en place. Le prix de la location s'élève à 50 euros pour un mois, 45 euros pour un salarié d'une entreprise inscrite à un plan mobilité et 25 euros pour les bénéficiaires de minimas sociaux.

Et les cyclistes convaincus de l'intérêt peuvent être aidés dans l'achat de vélo à assistance électrique par l'agglo selon leur quotient familial. En 2018, le syndicat a versé 60 000 euros de subventions (295 dossiers). La sauce monte en cette année 2019 : sur le premier

semestre, les subventions sont déjà montées à 36 000 euros versés en 2019 pour 178 dossiers.

Reconfiguration des réseaux Chronoplus et Hegobus, meilleur maillage du territoire pour le réseau interurbain (ex transports 64), trois lignes urbaines créées à Cambo, Mauléon et en Amikuze, mise en place de la rocade urbaine avec un tarif préférentiel aux heures de pointe pour les usagers de l'A63... Le Syndicat des Mobilités est allé à la vitesse grand V ces deux dernières années. Le budget d'ailleurs en 2019 a été à la hauteur de ses ambitions : 180 millions d'euros pour les mobilités.

Et il ne s'arrêtera pas là. En 2020, la ligne 2 du Tram'bus commencera au nord... et les véhicules avec parking relais au nord de Garros, Tarnos seront mis en circulation. Au sud, au rond-point de Maignon, les travaux pour un parking relais de 300-400 places débiteront afin d'inciter les automobilistes quittant l'A63 à y laisser leur véhicule et emprunter les transports en commun.

Enfin d'ici 2021, il prévoit la mise en place d'une billettique unique, l'harmonisation des tarifs et la création d'outils numériques facilitant les déplacements à l'échelle du territoire. Encore du travail sur la planche.

Transport scolaire, votre enfant est-il inscrit ?

La rentrée approche à grands pas et certains élèves ont déjà préparé leurs cartables. A priori, ceux qui font appel aux transports scolaires pour se rendre à leur école, collège ou lycée, sont déjà inscrits pour en bénéficier. Les inscriptions étaient ouvertes jusqu'au 21 juillet dernier. Au-delà, c'est toujours possible, mais une pénalité de retard de 20 euros est appliquée. Les transports scolaires sont de la compétence de la CAPB et son Syndicat des mobilités depuis septembre 2018. Ce service correspond aux transports des élèves domiciliés et scolarisés dans les établissements primaires et secondaires implantés sur le ressort territorial du Syndicat (158 communes du Pays basque et la commune de Tarnos). Pour tous renseignements ou difficultés, vous pouvez prendre contact avec le service transports scolaires du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h au 05.59.44.77.77 ou par mail à l'adresse : transportsscolaires@communaute-paysbasque.fr



Urbanisme

**La commission urbanisme
se réunit tous les 15 jours
et assure le suivi des dossiers.**

On peut entendre ça et là que l'urbanisation est trop importante sur la commune, et qu'il faut tout faire pour la maintenir.

Aussi vaut-il la peine de rappeler une nouvelle fois les dispositions prises par la municipalité en 2017, au moment de l'élaboration du P.L.U. (l'opposition a voté contre).

Dans le n° 87 d'ETXEZ ETXE, nous avons évoqué :

- La suppression de 30 hectares de surface constructible ;
- L'augmentation de 24,7 hectares de zone naturelle ;
- La mise en place d'un coefficient d'espace vert à chaque parcelle constructible ;
- La réduction de la hauteur et de l'emprise au sol des constructions ;
- L'obligation pour les promoteurs, de réaliser des places de stationnement en sous-sol, pour préserver les espaces verts et la biodiversité.

Bien évidemment, ce ne sont là que quelques points dans le but de maîtriser au mieux le développement de la commune et de lui conserver son caractère village.

Néanmoins, Bassussarry de par sa situation géographique a des contraintes imposées par l'Etat en matière de développement urbanistique et qui sont traduites dans le plan local d'urbanisme, notamment de densification plus particulièrement sur le centre bourg.

Par ailleurs, la municipalité a des pouvoirs limités pour empêcher certains propriétaires de vendre leurs biens, sachant que ce sont bien eux qui fixent le prix de leur patrimoine (base du droit de propriété).

Dans tous les cas, les prix sont si élevés que seuls les promoteurs sont capables de répondre. Notre travail au quotidien est de calmer les ardeurs voire de dissuader les investisseurs et parfois les propriétaires.

Aussi, avons-nous refusé 3 programmes immobiliers de 25 logements chacun, afin de limiter



le potentiel de constructions. Cependant, pour des raisons juridiques nous ne pouvons pas tout refuser.

Tel un programme immobilier en plein centre bourg, sur un terrain rendu constructible dans le cadre de la révision du P.L.U. qui a été arrêté en 2007, sur lequel tous les équipements sont présents. A partir du moment où il est conforme aux dispositions du P.L.U., il ne peut être refusé. Toutefois, avons-nous pu, dans cette affaire, limiter l'opération à 80 logements alors que 150 logements étaient initialement prévus sur ce terrain de 1 hectare 800.

Modification n° 1 du PLU

Le Conseil Municipal a émis, en séance du 13 juin 2019 un avis favorable à la modification du PLU.

Le Conseil Communautaire de l'agglomération Pays basque a approuvé cette modification en séance du 29 juin 2019.

Les nouvelles dispositions sont à ce jour opposables.

Nouvel espace Biltegi

Comme vous avez pu le constater, l'aménagement du Centre bourg se termine avec la construction du bâtiment multiservices.

En rez-de-chaussée, le nouveau SPAR, dirigé par Benjamin PARADA a ouvert ses portes le 22 juin 2019 et donne toute satisfaction à nos administrés.

À l'étage, se sont installés, ou sont en cours d'installation :

- Médecin : Mme Brigitte LASSERRE SENNES
- Médecin : Mme Johanna VENTURINI
- Ostéopathe : Mme Maud BARRAL BREUTE
- Orthophoniste : Mme Carole NAZABAL
- Neuropsychologue : M Laurent AUCLAIR
- Psychologue : Anne-Sophie MILLET
- Infirmière : Mme Emilie GONY

Au sous-sol M Pommies boulanger — pâtissier installera son laboratoire

Nous souhaitons à tous la bienvenue dans ces nouveaux locaux !



La restauration scolaire fait sa révolution



300 repas distribués dans la cantine de Bassussarry.

« C'est une belle aventure ! commente David Traoré, qui sans quitter le service enfance et jeunesse est devenu responsable de la cantine scolaire en début d'année. Tout le monde est conscient que bien manger est important. » Depuis janvier, la commune de Bassussarry a repris le service de restauration scolaire sous son aile.

Ce service était jusqu'alors géré par les parents d'élèves rassemblés au sein de l'ACCS, association communale pour la cantine scolaire. Mais l'an dernier, papas et mamans ont demandé à passer la main : trop de contraintes et de difficultés à assurer la gestion bénévole de la cantine. Une restauration qui distribue 300 repas quotidiens aux élèves de la Biez Bat ikastola et de l'école primaire du village, maternelle et élémentaire incluses.

Si le passage de témoin s'est fait sans anicroche, il a demandé du temps et de la minutie. Le transfert de l'activité d'une association à une régie municipale ne se fait pas d'un

coup de baguette magique. Il y a des formalités complexes à accomplir, dont le transfert du personnel composé de six personnes d'une structure à une autre. Cet hiver, Dominique Gallot, 1^{re} adjointe aux affaires sociales, et David Traoré s'y sont attelés sans que la distribution des repas en souffre. Bien au contraire. « Nous avons travaillé sur l'organisation de la cantine, poursuit David Traoré, et remanié certains postes de travail afin d'optimiser le service. Ainsi, Anne-Marie est passée chef cuisinière et Érick aide-cuisinier. » Le but : offrir aux écoliers des plats faits maison. Les carottes râpées ne sortent pas d'une boîte de conserve ! Les légumes arrivent entiers en cuisine où les deux cuisiniers les lavent, les épluchent et les râpent... Les poissons panés ne sont pas livrés tout préparés, mais le sont sur place... « Pour proposer de la qualité, il faut être deux en cuisine », souligne le responsable.

Présenter de la qualité requiert aussi des approvisionnements de qualité. Parallèlement, un appel d'offres a été lancé pour trouver le prestataire qui fournirait les denrées alimentaires. « Nous avons un cahier des charges où nous

demandions un maximum de produits locaux et frais. » Finalement c'est l'entreprise 1001 repas qui a été choisie. Ce spécialiste de la restauration collective fournira tous les ingrédients des repas en s'approvisionnant auprès de producteurs locaux dès que possible : Massonde, Etchegoyen, Onetik, fromagerie des Aldudes... A la clef, une livraison trois fois par semaine.

« 1001 repas » est une entreprise lyonnaise connue pour sa démarche Zéro Gaspi qu'elle a déjà mise en œuvre au collège Saint-Jean-Baptiste d'Ustaritz. Pour autant la cantine scolaire de Bassussarry n'en est pas encore là : son prestataire n'a pris ses fonctions que le 20 mai dernier. Les équipes ont besoin de se roder avant même de l'envisager. L'année scolaire bouclée, elles travaillent actuellement pour les enfants du centre de loisirs. Une nouvelle paire de manches, car d'un jour à l'autre le nombre de repas est très variable. Mais la cantine relève le défi. Et le retour de certains enfants et parents sur la qualité des repas est plus que satisfaisant.



Budget

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté avant le 15 avril.

Au 1^{er} janvier 2019, BASSUSSARRY compte 3 212 habitants (population légale – source Insee).

Le budget de la commune de Bassussarry est composé d'un budget principal et de 6 budgets annexes

PROPOSITIONS BUDGET 2019	
Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	
2 482K€	2 482K€
INVESTISSEMENT	
2 561K€	2 561K€
TOTAL BUDGET	
5 043K€	5 043K€

PRIORITÉ DU BUDGET

La maîtrise des charges de fonctionnement doit rester une priorité dans un contexte d'incertitudes économiques et de baisse de recettes.

En 2018 les dépenses d'équipement ont représenté 1,5 millions d'€ soit 515 €/h (moyenne nationale 324 €/H).

Au budget 2019, c'est encore 1,5 million d'€ de travaux d'équipements qui ont été inscrits au budget.

FISCALITÉ

Le présent budget a été élaboré avec un maintien des taux actuels. Bassussarry dispose de taux de fiscalité qui se trouvent être parmi les plus bas du département

	2017	2018	2019
Taxe Habitation	6.31%	6.37%	6.37%
Taxe Foncière	11.10%	11.21%	11.21%

Moyenne départementale : T H 12,9% et T F 16,48%

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- recettes

Compte	Libellé	projet 2018	projet 2019
013	Atténuation de charges	50 000,00	80 000.00
70	Revenus de gestion courante	10 320,00	10 320.00
73	Impôts et taxes	1 345 269,00	1 322 527.00
74	Dotations, subventions, participations	155 277.00	172 290.00
75	Autres produits de gestion courante	718 600.00	678 000.00
77	Produits exceptionnels	27.00	27.67
78	Reprises sur amortissements et provisions		
79	Transferts de charges		
002	Excédent de fonctionnement reporté	212 507.00	219 312.33
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 492 000.00	2 482 477.00

Ces recettes se composent principalement des impôts et taxes pour 1 322 527 € et sont constituées, pour l'essentiel, de la fiscalité locale (taxe d'habitation et taxe foncière) et de l'attribution de compensation versée par la CAPB.

2- Dépenses

Les dépenses sont constituées, principalement, par les charges de fonctionnement de la commune : personnel, subvention, participation à différents services, consommables, entretien de la voirie et des bâtiments municipaux, maintenance des installations, fournitures scolaires. La progression constatée, s'explique par une nouvelle charge, la participation au syndicat de la Nive Maritime à hauteur de 6 000 €, à laquelle se sont ajoutées des progressions de montants prévisionnels de dépenses en maintenance et fournitures scolaires.

Compte	Libellé	projet	projet
		2018	2019
011	Charges à caractère général	528 000,00	549 438.00
012	Charges de personnel	610 000,00	639 714.00
65	Autres charges de gestion courante	282 000,00	243 400.00
66	Charges financières	40 000,00	40 000.00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	19 000.00
042	Opérations d'ordre entre sections	114 000,00	111 475.00
022	Dépenses imprévues	8 000,00	9450.00
023	Virement à la section d'Investissement	903 000,00	870 000.00
014	Atténuations de produits Taxe de séjour	0,00	0.00
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 492 000,00	2 482 477.00

B) SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - Dépenses

PROPOSITIONS D'INVESTISSEMENT 2019 2 561 K€

Parmi les travaux prévus au budget 2019, nous trouvons principalement :

- une enveloppe de crédits de 300 000 € destinée à financer des travaux de protection contre les inondations.

À ces travaux, s'ajouteront :

- le début de la sécurisation du quartier ERRECARTIA ainsi que la réfection générale du pont JUANTIPY.
- les travaux d'aménagement du centre bourg qui seront complétés par la réfection du parking de l'église ainsi que de son éclairage et par la l'aménagement de la liaison piétonnière entre les deux places à l'arrière de l'église
- La création, ou l'aménagement de chemins pédestres, la réalisation d'un parking paysager chemin JANTOT
- les arrêts de bus pour l'arrivée d'un véritable service de transport en commun.

Enfin le remplacement des chaudières de l'école et de la Mairie compléteront ce programme.

2 - recettes

Les recettes seront principalement constituées du FCTVA pour 254 k€, de la taxe d'aménagement et de l'autofinancement à hauteur de 870 K€.

Les cessions de l'ancienne crèche et un terrain où sera construit un bâtiment multi-services au centre bourg compléteront les recettes attendues.

RATIOS FINANCIERS

Capacité d'Autofinancement Brute

Ce ratio représente la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les charges réelles de fonctionnement. Au 31/12/2018 cette CAF était de 737 K€ soit 250€/h pour une moyenne nationale de 172 €/h.

L'encours de la dette au 31/12/2017 était de 1 120 K€.

Compte tenu de l'emprunt résiduel de 300 000 € contracté pour pré

financer les travaux du lotissement IGELDIA. Malgré cet emprunt, qui sera remboursé en fin 2019 notre endettement reste inférieur à la moyenne nationale. (373 €/h pour une moyenne nationale de 697 €/h et 286 €/h à fin 2019)

La Marge d'Autofinancement Courant,

Correspond au rapport entre la somme des dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de la dette en capital/produits réels de fonctionnement. Elle est de 0.84, le seuil d'alerte étant de 1 sur deux exercices consécutifs.

Bassussarry détient d'excellents ratios tout en ayant de bons équipements et services ce qui lui permet d'envisager l'avenir avec sérénité, ce qui est loin d'être le cas pour de nombreuses communes

Budget Annexe du Centre de Loisirs : un service de grande qualité

8 agents travaillent dans ce service.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 347 500 €

Budget Annexe Cantine :

6 agents travaillent dans ce service. Nouveau budget, celui-ci s'équilibre en Recettes et en dépenses à hauteur de 213 000 €.

Budget Annexe du Lotissement UR GELDI

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 008 17 €

Budget Annexe des caveaux

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 58 558 € en investissement et 67 730 € en fonctionnement.

Budget Annexe IGELDIA

Ce budget s'équilibre en investissement à hauteur de 75 136 € et en fonctionnement à hauteur de 1 465 295 €

Budget Annexe du lotissement du Golf

Equilibré en investissement à hauteur de 34 244 € et en fonctionnement à hauteur de 198 000 €

État du personnel : des agents professionnels et votre écoute et à votre service.

Au 31/12/2018, la commune employait 20 agents titulaires pour un budget prévisionnel de 610 000 €, en 2019 avec l'intégration de la cantine il y aura 6 agents supplémentaires

Entretien avec M le sous-préfet Hervé Jonathan



Hervé Jonathan

Quel est le territoire de la sous-préfecture de Bayonne ? Épouse-t-il celui du Pays basque ?

L'arrondissement couvre le Pays basque à l'exception de la Soule qui relève de l'arrondissement d'Oloron.

Combien de personnes y travaillent-elles ?

Une quarantaine de personnes qui s'occupent des missions de police administrative, du droit des étrangers, des différentes réglementations comme celle sur la détention d'armes pour laquelle la sous-préfecture exerce cette compétence pour l'ensemble du département des Pyrénées-Atlantiques. Elle a des fonctions d'ingénierie territoriale qui consiste à apporter un appui aux porteurs de projet, tant publics que privés. Elle les accompagne dans les démarches nécessaires à leur réalisation. Que ce soit sur le plan administratif, financier ou réglementaire.

Quel type de projet ?

D'investissement, de développement tant économique que social, ou d'infrastructures.

La sous-préfecture travaille en lien avec les services de l'État, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), la DCF (Dirigeants Commerciaux de France), etc. Il y a plusieurs services de l'État qui interviennent sur l'arrondissement et le sous-préfet est chargé d'animer et coordonner leurs actions. Justement dans une logique d'appui aux porteurs de projets.

Quelles sont vos propres missions ?

J'assure la coordination de l'action des services déconcentrés de l'État dans l'arrondissement et la mise en œuvre des politiques interministérielles. Je veille au maintien de la sécurité et de l'ordre public et à la protection des populations. Je m'attache à rester au plus près des préoccupations quotidiennes des citoyens. Je suis le garant du respect des règles administratives dont je supervise le contrôle tout en apportant aux collectivités territoriales les conseils appropriés. Mon action me conduit à garantir le maintien de l'ordre et la cohésion sociale tout en recherchant avec les partenaires locaux le consensus adapté à chaque situation. Enfin, j'essaie de jouer un rôle d'animation et de conseil dans le souci de l'intérêt général dans les principaux domaines de la vie collective, économique, sociale,

Quand vous évoquez le respect des règles administratives, il peut s'agir du PLU ?

Tout à fait. Il s'agit des délibérations des collectivités locales sur les sujets les plus importants, en matière de marchés publics, d'urbanisme ou de fonction publique. Il est important aussi que l'État, c'est une de ses fonctions, soit là pour rappeler la règle. Non pas dans un souci coercitif ou punitif : la procédure doit être un élément qui permet de faciliter et d'accompagner la réalisation du projet et non le bloquer. Le respect d'une procédure n'est jamais une fin en soi. Une réglementation doit être un levier pour agir sur le territoire, en faveur de celui-ci. Il est important de rappeler et d'expliquer ce que la loi permet et ne permet pas, car en

dehors de la loi rien de pérenne ne peut se construire.

Ingénierie veut-elle dire aussi aide financière et subvention ?

Effectivement, c'est aussi un appui financier de l'État, notamment aux collectivités locales. Souvent une école, un gymnase sportif, une salle culturelle sont construits, le fronton du village rénové grâce à un financement de l'État. Un aspect essentiel de notre rôle est le conseil et l'appui aux porteurs de projets. Ce métier ne se conçoit pas sans proximité, sans être sur le terrain, au plus près des acteurs, dans les entreprises, dans les fermes, auprès des maires, des collectivités, pour être effectivement à leur écoute, les accompagner et les aider dans la réalisation de leurs projets.

Et Bassussarry ?

À l'instar des autres communes, nous sommes en contact étroit avec son maire, dans une relation de confiance. Le maire de Bassussarry est également président de HSA et en charge de dossiers importants au sein de la communauté d'agglomération, dont celui des gens du voyage sur lequel nous travaillons pour trouver des solutions collectives.

Bassussarry est aux portes de Biarritz, le G7 va-t-il avoir un impact sur les mouvements des habitants de Bassussarry ?

La circulation sera restreinte, d'ailleurs pendant un temps très court (3 jours) sur Biarritz et ses environs immédiats. Des solutions alternatives de mobilité ont été trouvées comme l'utilisation de l'A63 comme rocade urbaine. Avec un peu de pragmatisme (éviter les déplacements individuels non indispensables et privilégier les solutions habiles comme le covoiturage), les choses devraient bien se passer dans l'ensemble pour les automobilistes qui sont habitués aux difficultés de circulation à certaines heures sur la côte basque en période estivale.

M Jean-René Etchegaray Président de la Communauté Agglomération Pays Basque

1/ La ligne reliant Bayonne, Bassussarry, Arcangues et Biarritz sera-t-elle bien opérationnelle en septembre?

Oui, cette ligne entre en service le 2 septembre. Elle permettra d'accéder directement à la Place des Basques, au centre-ville de Bayonne et à la ligne 1 du Tram'Bus. Elle fait partie du nouveau réseau de transports que nous mettons en place à la rentrée à l'échelle du Pays basque. Le dossier des mobilités est l'une des priorités de notre mandat. Il répond à une demande sociétale de plus en plus prégnante, les habitants veulent avoir une alternative à la voiture au quotidien, et bien entendu une alternative performante. L'ensemble des solutions que nous proposons répond à cette attente.

Avec la ligne 52, les habitants de Bassussarry vont bénéficier d'une offre largement étoffée avec un bus toutes les heures du lundi au samedi de 7 heures à 19 h 30. Cette ligne desservira les principaux quartiers de la commune puisque 12 arrêts sont répartis tous les 500 mètres environ.

Je vous rappelle que la ligne actuelle, la ligne 815, ne dessert que 2 arrêts, et circule seulement trois fois par jour. Autre amélioration, il ne faudra plus passer par une centrale de réservation, les usagers pourront acheter leur billet en ligne sur le site de Chronoplus ou dans les kiosques. Le rechargement dans le bus sera également possible. Enfin, le prix du billet passe à 1 euro contre 2 actuellement.

Cette ligne 52 est un exemple de la politique de mobilité que nous mettons en œuvre à l'échelle du Pays basque.

2/Toujours dans le cadre des mobilités, vous avez également mis en place la location de vélos électriques?

Tout à fait. Nous proposons déjà et nous proposons encore une subvention d'aide à l'achat de vélos électriques. Nous avons ajouté l'offre d'une location longue durée pour justement inciter à l'achat. Les gens peuvent ainsi tester le vélo dans leur quotidien et s'ils le souhaitent passer à l'achat. La physionomie du Pays basque se prête bien à ce mode de déplace-



Conseil permanent juin 2019 CAPB
© Mathieu Prat

ment. Le succès a d'ailleurs été immédiat.

Sur les 18 vélos électriques mis à disposition à la Maison de la Communauté Errobi à Itxasou, 16 sont actuellement loués et 2 sont réservés pour un prochain retrait.

Pour l'anecdote, parmi les premiers usagers à avoir rendu leur vélo, l'un d'eux avait effectué plus de 900 kilomètres en 1 mois ! Inutile de vous dire qu'il va en acheter un.

3/Sur le plan économique, quelles sont les avancées pour le secteur de Bassussarry?

Bassussarry comme l'ensemble du Pays basque, va bénéficier de notre Schéma de développement économique. Il a pour priorité de favoriser l'emploi pérenne et qualifié et ainsi d'améliorer la qualité de vie des habitants. Nous accompagnons les entreprises en ce sens. Nous soutenons également la recherche et la formation dans des domaines à forte valeur ajoutée pour notre territoire : l'agriculture, l'aéronautique, la croissance bleue, le numérique, l'artisanat, la santé et la construction durable. Le Pays basque doit être en pointe sur ces secteurs. Nous avons pour ce faire structuré des technopoles, qui sont de véritables viviers d'innovation. Je constate dans mes échanges réguliers avec les entrepreneurs que les choses s'accélèrent, que le Pays

basque n'est plus seulement considéré comme un territoire où il fait bon vivre, mais comme un territoire d'avenir, professionnel. Notre objectif, dans un avenir proche, est d'être le second pôle de formations d'ingénieurs de Nouvelle-Aquitaine, ce qui est assez significatif.

À Errobi, dans la continuité de la précédente Communauté de communes, nous avons inauguré l'espace entreprises Habia. La Communauté Pays Basque a investi près d'un million d'euros dans cet espace parce que nous sommes convaincus que les forces vives du territoire doivent être fédérées.

4/L'un des axes du projet de la Communauté Pays basque est la transition. Qu'est-il fait actuellement sur Errobi pour l'environnement?

Errobi est pionnier d'un projet très important de santé environnementale dans ses crèches et celles de Garazi-Baigorri. Il vise à n'utiliser que des produits naturels pour l'hygiène et l'entretien. J'ai souvent l'habitude de dire que nous devons nous engager dans la transition énergétique par devoir moral vis-à-vis de nos enfants. Ce projet en est un exemple parlant. Il comprend à la fois des temps d'information et de formation et accompagne les structures à la prise en compte progressive de ces enjeux dans leurs pratiques. Cette démarche pourrait ensuite être élargie à l'ensemble des crèches communautaires.

Plus largement, je souhaite que notre collectivité soit exemplaire en matière environnementale. C'est un domaine où l'on s'est trop souvent payé de mots. Il faut maintenant passer aux actes. Les circonstances sont favorables, car l'opinion est à la fois sensibilisée et sensible à ces questions. La grande majorité des habitants nous dit qu'il est urgent d'agir. En tant que responsables politiques, nous devons accompagner les citoyens vers des gestes simples et efficaces. Mieux, nous devons construire ces solutions avec les habitants pour aller vers un nouveau modèle de développement. C'est tout le sens du Plan Climat Pays basque actuellement en cours d'élaboration.



Le sang, don de la vie

« À Bassussarry, la vie associative est très riche. Les habitants s'investissent. À la crèche, au rugby, à la fête de l'école organisée pour que les écoliers partent en voyage dans l'année, à Adin Eder dont les membres sont nombreux... », remarque Emmanuelle Dallet, conseillère municipale et radiologue de profession. Voilà un an, l'élue se demande alors si un tel engagement ne répondrait pas favorablement à une proposition de collecte de sang. Il serait dommage de ne pas le proposer.

La conseillère municipale connaît le chemin qui mène au siège de l'Établissement du sang de Biarritz. Il n'est pas facile de s'y garer trouvée. Elle fait alors sienne la phrase : « Si tu ne vas pas à Lagardère, Lagardère viendra à toi ». D'autant que l'Établissement a l'habitude d'organiser des collectes à l'extérieur de ses locaux. Elle sollicite les médecins responsables qu'elle rencontre à deux reprises. Et la première collecte prend pied à Bassussarry le 23 mai 2018.

Ce jour-là, « l'EFS » qui déplace le matériel dans un camion le déploie dans la Maison pour Tous. « Dans deux salles, explique Emmanuelle



Emmanuelle Dallet



Dallet. Donner son sang est simple. Le donneur potentiel remplit un questionnaire médical puis rencontre un médecin de l'EFS qui valide ou non sa capacité à donner son sang. Si l'on est apte, on est pris en charge par les infirmiers, confortablement installé, les jambes légèrement surélevées. Le tout prend à peine trente minutes. » Les femmes peuvent donner leur sang quatre fois par an, les hommes six fois.

Ce 23 mai 2018, ce sont 78 personnes qui vinrent à la Maison pour tous entre 15 et 19 heures. « Des obsèques d'une habitante très connue à Bassussarry se déroulaient le même après-midi. Des personnes qui y assistaient sont aussi venues donner leur sang. »

Une seconde collecte est organisée à l'automne 2018. 48 personnes répondent à l'appel. 55 en mai 2019. « C'est bien, mais on peut faire encore mieux. Nous avons juste placardé quelques affiches alors que la première fois nous avons fait beaucoup de communication. Le but c'est que l'Établissement français du sang développe son fichier des donneurs les premiers temps. Ensuite, il avertit directement ces personnes de la prochaine collecte. »

Justement une nouvelle collecte aura lieu le mercredi 9 octobre prochain de 15 heures à 19 h 30, toujours à la Maison pour tous. Emmanuelle Dallet y sera et donnera son sang. Elle connaît les besoins constants en sang tout au long de l'année : en chirurgie programmée, car une intervention même d'un genou peut nécessiter une transfusion, en chimiothérapie qui anémie les patients, dans les accidents de la route qui heureusement ont fortement diminué. « Si l'on peut aider les personnes qui en ont besoin, cela ne coûte pas grand-chose. Accomplir ce geste volontaire est source de satisfaction. »

Don de sang en chiffres en France
10 000 dons par jour
1 million de patients soignés avec des produits sanguins chaque année
50 % des donneurs ont moins de 40 ans
128 sites de prélèvement sur l'ensemble du territoire
40 000 collectes mobiles par an, à l'origine de 81 % des dons réalisés



Bassussarry s'est mis au vert

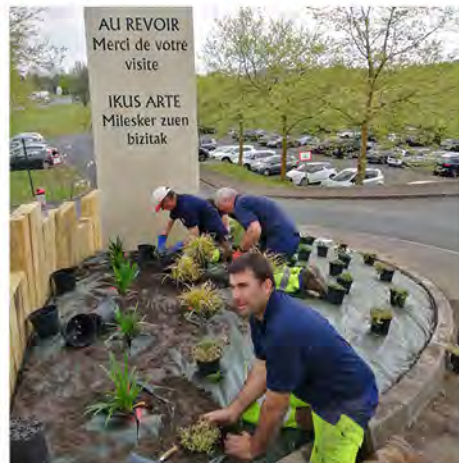
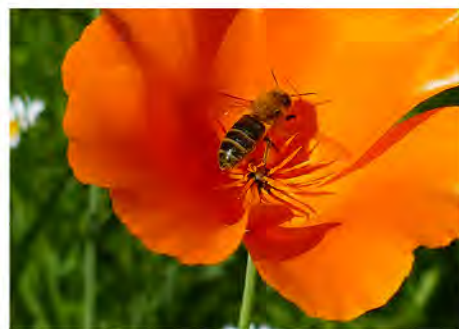
Il y a l'avant; il y a l'après.

L'avant, c'était de petites haies qui poussaient sur les plates-bandes, avenue Bielle-Nave. L'après, ce sont des fleurs de prairie qui aujourd'hui les remplacent. Elles ondulent sous la brise, blanches, orange, rouges ou jaunes. Une fenêtre ouverte au sourire et à la poésie. Les automobilistes doivent en lever le pied de leur accélérateur. Attention quand même à regarder aussi la route !

« Nous avons tenté les graminées. Mais elles manquent de pétillant. La prairie, c'est plus sympa ! Nous avons travaillé sur un mélange avec un fournisseur, explique Benoît Kuentz, responsable des services techniques de la commune. Après avoir préparé la terre, nous avons semé en mars et planté des bulbes en avril. Les premières graines fleurissent de mai à septembre, les secondes de juin à fin septembre. Au printemps prochain, elles repartiront, et ceci pendant quatre ans environ. » Nous aurons juste à planter quelques nouveaux bulbes. » Le fleurissement de la commune a gagné d'autres lieux, sans oublier la mairie vêtue de pimpantes jardinières.

Renouer avec le geste du semeur n'a pas été la seule mise au vert à Bassussarry. En 2017, le village adoptait le Zéro phyto sur ses terres communales. Il a revu à la baisse le nombre de ses fauches sur certains terrains pour du broyage régulier. Et dans le quartier "Ur Geldi" et Chemin de l'Aviation la prairie revit ; les fleurs y respirent à nouveau.

Un fleurissement de prairie n'est pas seulement là pour faire joli. S'il crée des décors urbains, il favorise aussi l'équilibre écologique des cités, le maintien et le développement de leur biodiversité, aussi petite soit-elle. Les insectes et les abeilles en redemandent, elles, qui vivent des temps de « vaches maigres » « Notre démarche a suscité l'intérêt d'apiculteurs », note d'ailleurs Benoît Kuentz qui poursuit : « Nous sommes porteurs d'exemples. Je serais content si des administrés venaient nous voir pour nous demander des renseignements sur le fleurissement ou la fauche... »



Les bas-côtés des routes vivent aussi une main plus légère. « Au bourg nous tondons toutes les 4 semaines, ailleurs nous sommes passés de 12 à 8 fauches par an. Nous les conservons par souci de sécurité routière. Dès lors, le temps que nous avons libéré, nous le consacrons au fleurissement. Nous avons même pu faire de la création en régie. » C'est ainsi que le rond-point devant le golf du Makila a subi un lifting complet des services techniques. Sans oublier le devant des lotissements.

« Nous parlons aujourd'hui de gestion différenciée des espaces verts. Le fleurissement, les créations, ce type de gestion, cela motive encore plus nos agents » se réjouit Benoît Kuentz qui poursuit. « Selon la loi, le zéro phyto ne concerne ni les stades ni les cimetières. Notre équipe consacre mille heures de travail sur les trois terrains de rugby, entre la tonte trois fois par semaine, le regarnissage... » Quant au cimetière, les services techniques pourraient y réserver une bien jolie surprise pour la Toussaint.



Dominique Aguerre : « C'est une fierté »

« C'est une fierté ! » commente simplement Dominique Aguerre. Cette année, cet homme né en 1944 à Mendionde a été reconnu ancien combattant par la France. À l'instar d'autres soldats présents en Algérie pendant les deux ans qui ont suivi les accords d'Evian de mars 1962. « J'ai été appelé en 1963 pour faire mes classes à Bordeaux. Puis nous avons été envoyés en Algérie : nous étions le dernier contingent pour aider au rapatriement des Harkis. »

Le jeune soldat qu'il était alors y passera onze mois, d'abord dans l'infanterie puis dans les chasseurs alpins. Puis direction l'Allemagne pour deux autres mois dans l'infanterie à nouveau. « Au frère jumeau ce n'est pas la peine de lui en parler de ces deux derniers mois : on y mangeait que des lentilles... » commente-t-il avec un grand sourire pour reprendre pudiquement : « En Algérie nous accompagnions les hommes en camion vers Oran où ils embarquaient pour la France. Sur le trajet, on avait toujours un peu la trouille... » Et de sourire : « Les gamins nous donnaient des kilos d'oranges... Ce sont des souvenirs qui resteront toujours. » Tous les souvenirs.

C'est ainsi que l'on apprend que Dominique Aguerre a un frère jumeau, Jean-Baptiste. « Même à l'armée ils n'ont pas pu nous séparer... » Si les jumeaux naissent à Mendionde, c'est à Louhossoa qu'ils passent leur enfance et adolescence, avec leur sœur et leur autre frère. « Les parents y avaient une petite campagne. »

Et les souvenirs de cette époque refont vite surface. Les six à sept vaches que la famille possédait, les poules, les lapins, la culture du maïs et de la vigne qu'elle avait plantée, l'entraide entre voisins agriculteurs qui se prêtaient main-forte pour les récoltes et autres travaux, la patronne à qui ses parents, métayers, reversaient une partie de leur production : la moitié pour les vaches, le tiers pour le maïs et la vigne et... rien pour les poules. L'école et le certificat... « À l'école, on était puni si on parlait basque, relève Dominique Aguerre. À la maison, nous parlions basque. Le Français je l'ai appris en classe. Nous le parlons à la maison... Mais en dehors il n'en y a pas autant qui le parle... »

Après son service militaire, Dominique Aguerre embauche comme magasinier chez un marchand de graines à Bayonne. Il y restera dix ans, mais quand l'occasion d'intégrer



Dominique Aguerre



les services techniques d'Anglet se présente il saute dessus. «*Même quand j'étais de repos, le patron du magasin m'appelait...*» Entre temps, le jeune homme a rencontré Jacqueline, qui, née à Biarritz au sein d'une famille de 10 frères et sœurs, habite Sutar. «*Lors des fêtes à Arrauntz en 1968. Nous nous sommes mariés deux ans plus tard.*» Le couple aura trois fils. «*Mon frère jumeau, trois filles*» sourit-il.

C'est à Bassussarry que la famille s'installe et vit au bourg pendant 5 ans dans la conciergerie d'une maison où Jacqueline Aguerre travaille. La dernière année et demie, Dominique et Jacqueline consacrent tout leur temps libre à construire leur maison de l'autre côté du bourg, quartier Errecartia. Tout le monde met la main à la pâte. «*Les murs, la charpente... Moi j'étais le manoeuvre à faire le béton. Nous avons été aidés par la famille, le frère, maçon, le beau-frère... On n'avait pas les machines d'aujourd'hui*» explique Dominique et Jacqueline Aguerre de reprendre la balle au bon : «*La veille d'accoucher j'étais encore sur le chantier.*»

La maison achevée en 1975 tient bon le temps, parfois malmenée par les inondations. «*L'année dernière, elles ont été spectaculaires. Généralement on les voit arriver lentement de la Nive. Mais là... l'eau est montée jusqu'à 60 centimètres dans le garage et est entrée cette fois-ci dans la maison. On veut faire construire des bâtardeaux. Au moins il n'y aura pas cette boue si cela doit se reproduire.*»

«*J'ai passé mes trente dernières années de carrière à la voirie d'Anglet, poursuit Dominique Aguerre. Nous faisons le bitume, les enrobés le matin... En été, nous avons chaud en bas, aux pieds, et en haut, avec le soleil qui tapait sur la tête, raconte-t-il aujourd'hui. On a survécu à cela. Le travail ne tue personne.*»

Le retraité ne tarit pas d'anecdotes sur ces années angloyes. Les maires de la cité qui se sont succédé, les candidats qui venaient passer les épreuves techniques des concours de la fonction publique territoriale. «*Ils passaient l'écrit à Pau. À Anglet, nous étions équipés du matériel qu'il fallait pour le concours. Un jour j'ai demandé à un jeune, tu as déjà tiré de l'enrobé? Non, m'a-t-il répondu. J'ai aimé sa*



Remise de la médaille d'ancien combattant à Dominique Aguerre.

franchise, je lui ai mis une très bonne note. Il y en avait un autre qui, très bon en pratique était toujours recalé à l'écrit. Il a fini par l'avoir...» À la retraite depuis dix-huit ans, Dominique Aguerre sait en profiter : le mus avec l'association Adin Eder le lundi, la pelote où de joueur il est devenu spectateur... Il y a le jar-

din potager, les poules, les pigeons... «*Avant d'aller les nourrir, le matin, je mange une pomme comme petit déjeuner. Une de celles-ci en pleine saison, dit-il, pointant du doigt un superbe pommier dont les branches ploient sous les petites pommes rouges. Quand je travaillais, je me prenais un sandwich.*» Frugalité quand tu nous tiens...

Attention, frugalité n'écarte pas la gourmandise. L'homme aime partir à la recherche des cèpes dans des lieux cachés. Et là c'est le jeu du chat et la souris entre passionnés... «*Dans le bois d'Ustaritz ou à Iraty. Ici c'est plus difficile à cause des broussailles. À Iraty, c'est la montagne; c'est propre. Mais les cèpes n'ont pas le même goût d'un lieu à un autre. Du fait des arbres. Ici ce sont des chênes et des châtaigniers. Là-bas le hêtre...*» Et quand ce ne sont pas les champignons, c'est la truite et sa pêche. «*Celle de la Fario, c'est la meilleure!*» Mais il n'en reste plus beaucoup dans les cours d'eau du Pays basque.

Quarante-quatre ans ont passé depuis que Jacqueline et Dominique Aguerre se sont installés dans leur maison. Si Bassussarry a sextuplé sa population, ils restent toujours dans leur village «*Nous sommes à la campagne quand même.*» D'autant qu'autour d'eux la plupart des voisins immédiats sont de la famille. Enfants et petits-enfants pas si loin que cela.



Les poules de Dominique Aguerre.

« Le Pâté en troupe », côté cour, côté jardin

« Vanessa aurait même trouvé une nouvelle pièce à jouer. » Les feux de la rampe passent au vert pour « Le Pâté en troupe » en ce bel été. Le groupe théâtral amateur de Bassussarry semble prêt à reprendre le chemin des planches à la rentrée. « Nous avons eu une réunion il y a un mois. A priori tout le monde est motivé pour poursuivre l'aventure. Sauf moi : je fais aussi partie du Théâtre de « Vi » et ça n'a pas toujours été facile de concilier les deux l'année dernière », explique Stéphanie.

Voilà près de deux ans que la compagnie théâtrale Basusartar s'est créée. À l'initiative d'une poignée de copains qui gravitent autour du centre de loisirs, animateurs et parents d'enfants. Le « Pâté en troupe » a connu une heureuse saison et son investissement a été récompensé : c'est à guichets fermés que ses 14 acteurs ont joué à trois reprises au théâtre Colisée à Biarritz.

Pas moins de 600 spectateurs ont ainsi applaudi à son interprétation de « Happy Days » de Jacques Morin. Une pièce accessible tant pour le public que pour les quatorze comé-



diens. Un choix assumé pour que chacun en tire plaisir. Plaisir de rire, plaisir de jouer où chaque personnalité s'est exprimée.

Si certains ne connaissent pas réellement le théâtre, ils sont partis depuis sa découverte. « Ils ont mis le doigt dans la confiture, poursuit Stéphanie. Ils ont mordu à la passion du théâtre. Les uns et les autres nous sommes allés

voir des pièces ensemble... De plus, le théâtre est aussi une excuse pour se retrouver entre amis. »

L'été passé, « Le Pâté en troupe » devrait donc se retrouver pour une nouvelle saison. Avec une idée en tête : pouvoir présenter leur première pièce, « Happy Days », à Bassussarry.



Les rencontres de juin du Centre de Loisirs

Les enfants du Centre de loisirs ont rendu visite aux « *papis et mamies* » de la maison de retraite « *Egoa* » un mercredi matin. Ils ont partagé des moments conviviaux et attendrissants autour de petits jeux sportifs. Un match retour a été organisé par Quentin et Delphine, cette fois au Centre de loisirs le mercredi matin suivant.

Ces 2 mêmes mercredis après-midi, les enfants ont eu la chance de fouler la pelouse du stade d'« *Emak Hor* ». Les entraîneurs confirmés du club, Pascal et Raphaël, leur ont fait vivre 2 entraînements de rugby ludiques et intensifs. Garçons et filles sont rentrés heureux et fiers de montrer leur belle médaille autour du cou.



La balade musicale du Lavoir

Les lavandières d'antan empruntaient-elles le chemin du pèlerin pour rallier le lavoir de Chourrouta? C'est ce qu'auraient pu imaginer les habitants de Bassussarry qui le 23 juin dernier l'ont fait. Ils répondaient ainsi à l'invitation lancée par deux associations de leur village : Harri zaharrak, Les Vieilles pierres en français, et l'école de musique Biez Bat. Les deux acteurs s'étaient rassemblés pour offrir à qui voudrait une journée unique en ce tout début d'été : une balade musicale vers le lavoir qui serait enfin inauguré, un pique-nique autour de ces lieux patrimoniaux restaurés suivi d'un concert dans l'après-midi sous le préau paroissial.

Les organisateurs ont dû se retrousser les manches pour accueillir avec festivités les pique-niqueurs au lavoir. Si le chemin qui y accède est balisé, il reste un chemin pentu de randonnée. « Nous devons descendre des tables et des bancs, se souvient Béatrice Baudry, présidente de Harri Zaharrak, l'accès était difficile. Heureusement André Dezes nous a prêté main-forte avec son tracteur et une charrette pour descendre le matériel ! » C'est à coups de brouettes qu'il a été remonté. Sans oublier la tronçonneuse qu'il a fallu trouver au dernier moment pour couper un arbre tombé. Dans la déambulation des marcheurs vers Chourrouta, quelques haltes avaient été organisées pour leur offrir une pause musi-



cale. Trikis d'abord, txitus plus loin, guitare, sax et clarinettes au-delà. Ce sont les élèves de l'école de musique Biez bat qui invitaient ainsi à s'arrêter et se plonger dans les mélodies qu'ils leur offraient. Et c'est au lavoir que la chorale mixte et la banda Biez Bat offrirent l'ultime halte musicale.

« Nous avons mis le lavoir en eau, ajoute Béatrice Baudry. C'est madame Suhas qui a coupé le ruban pour inaugurer sa restauration. Madame Suhas a 90 ans aujourd'hui, et elle se souvient bien quand sa belle-mère lui parlait de toute l'utilité de ce lavoir. » La cérémonie s'est poursuivie par un apéritif offert par la mairie puis le pique-nique où chacun avait apporté ses sandwiches et autres mets.

En début d'après-midi, il a bien fallu s'arracher à cet écrin de verdure et d'histoire pour rejoindre le préau. Mais l'effort fut vite récompensé, car la fête de la musique allait battre

son plein et le public s'asseoir pour l'apprécier. D'autant qu'une buvette tenue par l'ikas-tola leur tendrait les bras plus tard. Le spectacle pouvait commencer, donné par l'école de musique, la Zumba des enfants et la Biez Bat Danse.

Sax, clarinettes, basses, piano... « Le concert donné par les élèves de Bassussarry, enfants et adultes, a joué un répertoire varié, des extraits de film à de la musique plus classique, dont nous avons fait les arrangements, raconte Delphine García, professeur de piano et en formation musicale au sein de l'école. Les plus jeunes ont chanté. Ce fut une belle journée. Et nous avons eu un bon retour du public nombreux. »

Un bon retour d'ailleurs qui incitera l'école de musique à remettre son ouvrage sur le métier l'an prochain. La première édition de la balade musicale avait eu lieu voilà deux ans, à l'initiative d'ailleurs de Delphine Garcia dans le cadre de son DE.

Du côté des Vieilles Pierres les projets ne manquent pas non plus. Si l'association recherche toujours aussi désespérément un canon d'époque pour La Redoute de Bassussarry, elles va baliser un nouveau chemin de randonnée dans le village.



Centre de loisirs, la tête dans les étoiles

«C'est un petit pas pour un homme, un bond de géant pour l'humanité». Cinquante ans plus tard, la phrase de Neil Armstrong résonne encore sur terre qui célèbre l'anniversaire du premier homme sur la lune. Un événement qui a fait rêver des millions d'enfants en 1969. Et qui aujourd'hui met les étoiles dans les yeux de leurs petits-enfants. Le centre de loisirs de Bassussarry n'allait pas rater cette occasion : il a concocté un programme spatial à leur intention.

Il n'aura fallu que quelques semaines pour que sous la houlette de leurs animateurs les enfants du centre habillent les locaux de leurs créations. Les animations leur auront permis de tout explorer : l'espace, ses planètes et ses étoiles, les fusées et les satellites... jusqu'aux comics et leurs héros, les œuvres cinématographiques dont la non moins célèbre Guerre des étoiles.

Et à chaque âge son monde. Des petits, des moyens et des grands qui ont aménagé leur salle selon leurs envies souligne Olivier Garcia, le responsable.

Un sacré boulot abattu où l'imagination ne cède en rien à la réalité. Et il suffit de regarder cette vidéo où les enfants déambulent dans l'espace. Sans casque ni combinaison d'astronaute. Effets spéciaux assurés. Les parents vont adorer. Ne parlons pas des enfants...

Le centre de loisirs a voulu poursuivre cette exploration spatiale jusqu'à Auterive près de Salies-de-Béarn. Une commune de 120 habitants où il a emmené les enfants en camp d'été de trois à cinq jours selon leur âge. Les 4-6 ans y ont vécu les petits explorateurs de la galaxie, les 6-8 ans les aventures en forêt galactique et les 9 et + le vaisseau galactique... De quoi garder la tête dans les étoiles.



Autres étoiles

Le local jeunes a connu d'autres étoiles en juillet. Celles qui ont illuminé Gavargi, le festival international Enfants et danse du monde qui s'installe chaque année à Espelette ce mois-là. Pour sa 23e édition, Gavargi accueillait six ensembles de jeunes danseurs et des musiciens d'Argentine, Bolivie, Palestine, Pays basque, Tchétchénie et d'Ukraine. Il propose en outre à des jeunes du Pays basque de venir lui prêter main-forte dans l'organisation des festivités. Une invitation à laquelle le local jeunes de Bassussarry a répondu pendant deux jours. L'occasion de rencontrer les jeunes danseurs, d'échanger et découvrir leur culture.

ÇA BOUGE À BASSU
BAGA MUGIMENDU BASUSARRIN



Fête de la musique



Fête de la musique



Fête de la musique



Fête de la musique



Fête de la musique



Fête de la musique



Rallye-decouverte avec la Biez Bat Langues

«Tengo una red en el lado izquierdo»... «You can find lots of writers»... «Este sitio enarbola el escudo de la ciudad»... «All together» in basque language and in the House for All »... En castillan et en anglais, voilà la façon dont la Biez Bat Langues a fait découvrir, ou redécouvrir, des lieux très symboliques de notre commune au cours d'un rallye linguistique le samedi 15 juin dernier.

Le trinquet, la bibliothèque, la mairie, la salle Elgarrekin, dans la Maison pour tous, ou l'ancien presbytère, étaient ainsi les points de passage obligés que la trentaine d'«élèves» de l'association, petit questionnaire bilingue en main, devaient trouver au cours de cette matinée. Et tous ont bien sûr réussi!...

Ce rallye très ludique — conclu par un apéritif et un pique-nique préparé par les adhérents — fut le point d'orgue des manifestations que la Biez Bat Langues a organisées cette année pour fêter le vingtième anniversaire de son existence.

À commencer, en début d'année, par une sortie dans une cidrerie, suivie d'un Karaoké, forcément bilingue, au mois de mars et du traditionnel voyage de la Biez Bat Langues en Espagne, cette fois-ci à Zaragoza, au mois de mai.

Une année scolaire riche en événements conviviaux... la «marque de fabrique» de la Biez Bat Langues, avant de repartir pour une nouvelle saison!

Réunion de rentrée en septembre et début des cours le 1^{er} octobre 2019.

Les photos sont visibles sur le site
<http://biezbatlangues.fr/portfolio/rallye-pe-destre-bassussarry>
Tous les renseignements sur le site
biezbatlangues.fr





KALILO - L'APPLICATION QUI PERMET DE CONNAÎTRE LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE

Depuis la mi-juin, l'application Kalilo est téléchargeable sur Apple Store et Android.

Lancée par la Communauté d'agglomération Pays basque, cette application numérique gratuite permet de connaître les conditions de baignade pour chaque plage de la côte basque et le lac de Saint-Pée-sur-Nivelle :

- plage ouverte ou fermée au regard de la qualité des eaux de baignade

En cas de fortes pluies indiquant des rejets ou pollutions bactériologiques entraînant la fermeture de certaines plages, les baigneurs seront informés via l'application et sauront vers quelles plages se diriger. Il peut arriver qu'une plage soit fermée impérativement et que la plage voisine reste ouverte, cela dépendra des conditions de marée, de houle, etc.

- La couleur du drapeau au regard des conditions de mer
- les horaires de surveillance
- les conditions météorologiques de la plage (température de l'air, indice UV, vent,)
- les services (activités accessibilité, sanitaires).

L'information est réactualisée au fil de la journée et 7 j/7.

Elle est disponible en 4 langues : français, basque, anglais et espagnol.

ESSAYEZ LE VÉLO ÉLECTRIQUE AU QUOTIDIEN



Vous habitez l'une des communes de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ou Tarnos et vous souhaitez vous déplacer à vélo électrique ?

Votre Agglomération et son syndicat des Mobilités Pays Basque Adour vous proposent un service de location moyenne durée (1 ou 2 mois renouvelable une fois) de Vélo à Assistance Électrique, pour vous permettre de découvrir ce nouveau mode de mobilité !

Inscrivez-vous en quelques clics, puis rendez-vous dans un des 12 points de retrait répartis sur l'en-

semble du territoire pour récupérer votre nouveau moyen de déplacement pour un ou deux mois !

Testez une autre façon de vous déplacer, et si cet essai est un succès, passez à l'achat ! Vous pourrez bénéficier d'une subvention d'aide à l'achat !

Osez le vélo au quotidien

Testez un autre moyen pour vous déplacer plus écologique, bon pour la santé et aussi rapide que la voiture pour des petits trajets en ville

Pas d'embouteillage ni de problème de stationnement ou d'énervement derrière votre volant

RENDEZ-VOUS SUR VELO-PAYSBASQUE.FR

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, l'*Aedes albopictus*, plus connu sous le nom de moustique « tigre », est très facile à repérer à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches présentes sur le corps et les pattes.

Il n'est pas plus dangereux qu'un moustique classique, cependant, il est vecteur de maladies, ce qui signifie que s'il est infecté, il peut transmettre la Dengue, le Chikungunya, et maintenant le Zika.

En métropole, ce moustique s'est développé rapidement depuis 2004 et est désormais implanté dans 51 départements. C'est désormais plus de la moitié du territoire qui est concerné. Le Département des Pyrénées-Atlantiques est désormais en vigilance rouge, selon le Ministère de la Santé, ce qui signifie que le moustique-tigre y est implanté et actif.

Le moustique-tigre s'est adapté à divers environnements, et notamment à proximité des habitations, en colonisant une multitude de récipients dans lesquels il pond des œufs.

COMMENT S'EN PROTÉGER ?

Pour éviter sa prolifération, limitez les lieux de ponte en adoptant les bons gestes :

- éliminer les endroits où l'eau peut stagner (petits débris, pneus usagés, encombrants, déchets verts),
- changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs,
- remplacer l'eau des vases par du sable humide,
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages,
- couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu (bidons d'eau, citernes, bassins),
- couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de Javel, galet de chlore...),
- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage),
- entretenir son jardin.



Prévention et lutte

Voici quelques conseils prodigués par la Préfecture des Pyrénées Atlantiques :

AU QUOTIDIEN

Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (ceilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez



pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

Ne commettez pas d'imprudences

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

L'opération tranquillité vacances Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.



contre les cambriolages

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Plusieurs possibilités :

- Sur place, au commissariat ou dans la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, ...).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre
- interdisez l'accès des lieux

Une fois les constatations faites

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations, ...).

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr. Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

Les vols à la fausse qualité, c'est-à-dire, avec usurpation d'identité, se multiplient.

En se faisant passer pour des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, voire policiers ou gendarmes), des escrocs abusent ainsi de votre crédulité pour s'introduire chez vous et voler vos objets de valeur et vos liquidités.

Ce type d'infraction est gravement puni par une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende (Art. 311.4 alinéa 5 du Code Pénal).

Se protéger

- si la personne se présente à l'interphone ou à votre porte, utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas et exigez la carte professionnelle et l'ordre de mission (ou le justificatif de passage). En cas de refus, ne laissez pas entrer la personne ;
- si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre im-

meuble, vérifiez la venue de cette personne auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, votre syndic, votre concierge ou vos voisins.

Dans tous les cas :

- quelle que soit la profession de celui qui se présente chez vous, vous ne devez en aucun cas le laisser entrer si vous avez le moindre doute ;
- proposez un autre rendez-vous à la personne afin de procéder aux vérifications nécessaires ;
- ne laissez entrer personne chez vous après 18 heures ;
- si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Ne quittez pas l'individu, accompagnez-le dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile ;
- ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- En cas de doute, appelez le 17

Pour vous aider :

Si vous êtes âgés de 65 ans et plus et avez récemment été victimes d'une infraction sur la voie publique ou à votre domicile, vous pouvez vous inscrire auprès de votre commissariat ou votre brigade pour bénéficier de conseils personnalisés de prévention et de comportement.

Si nécessaire, une visite à votre domicile pourra éventuellement être effectuée.

Les numéros utiles : Composez le 17

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés :
- SFR : 10 23
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE FAIT FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES

Tempêtes, mouvements de terrain, accidents lors d'un transport de matières dangereuses, risques miniers... La vie tranquille d'un village peut vite et soudainement virer à l'enfer. Bassusarry s'en souvient encore : c'était dans la nuit du 15 au 16 juillet 2018, des pluies diluviennes s'étaient abattues sur le village et avaient provoqué de sévères inondations, choquant les habitants.

Pour faire face à ces risques majeurs, le plan de sauvegarde est un outil qui permet de planifier les actions notamment en cas d'événements naturels climatiques.

Son objectif est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous ces cas et éviter ainsi de basculer dans une crise. À la clef, le recensement des risques propres à chaque commune et de ses moyens pour y faire face, les missions de chacun, élus, services municipaux..., les procédures d'alerte à la population et l'organisation des actions.

« C'est un document à destination des élus et des services techniques », explique Gauthier Laval ingénieur à Predict Services, filiale de Météo France, Airbus Defence & Space et de BRL. Ce plan doit permettre de mettre la population le plus rapidement en sécurité. Un autre document d'information la concerne : le Dirime, dossier d'information communal sur les risques majeurs, qui leur est distribué. Il l'informe des risques et des réflexes à avoir : ne pas franchir une route inondée, ne pas aller chercher ses enfants à l'école qui sont mis à l'abri par leurs responsables...

Ces derniers mois, la commune a mis à jour son PSC. Avec un zoom particulier sur les phénomènes hydrométéorologiques (inondations et/ou submersion marine). Pour l'y aider, elle a bénéficié de l'accompagnement de Predict Services, experte sur cette question. « C'est dans le cadre du contrat que nous avons passé avec la Communauté d'agglomération Pays Basque en début d'année pour intervenir sur toutes les communes de son territoire. Cette année, quarante d'entre elles sont prioritaires. Dont Bassusarry. »

Predict Services a bien sûr scruté les inondations de l'an dernier « Ce jour-là, les phénomènes se sont accumulés, relève Gauthier Laval. De fortes pluies entre 3 et 10 heures du matin avec un cumul de 100 ml, avec un fort orage, une



pleine mer à 8 heures, un fort coefficient à 107, les ruisseaux Urbains, Harrieta, Petaboure n'ont pas pu évacuer les eaux d'autant que la Nive était haute. » Et les inondations de se former et menacer les habitants, leurs maisons... De cette catastrophe naturelle reconnue comme telle par l'État, les experts en ont tiré tous les enseignements.

« Au sein de notre équipe composée d'une trentaine d'experts, nous organisons une astreinte 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Nous accompagnons en temps réel les collectivités et leurs élus en fonction de l'évolution de la situation, poursuit l'ingénieur. En amont d'abord : nous observons les phénomènes hydroclimatiques

en temps réel — le cumul des précipitations, l'augmentation des niveaux des cours, avec des sondes installées à Villefranque à la digue de Larraldia par exemple, les données sur les marées et leurs coefficients... Cependant si un phénomène cible la commune : nous sommes en contact constant avec les élus et les services municipaux pour les conseiller sur les actions de sauvegarde et les alertes à destination des habitants. Et enfin après : nous faisons un retour sur expérience avec les collectivités et leurs équipes et en tirons un bilan. »

Le Plan de sauvegarde communal, revu dans sa globalité, a été adopté lors du conseil municipal de juin dernier.



FÊTES DE BASSUSSARRY

Les Fêtes de Bassussarry se dérouleront du jeudi 22 au lundi 26 août 2019.

Le programme complet est disponible sur le site internet de la ville www.bassussarry.fr – rubrique « Agenda ».

Retrouvez toutes les informations de Bassussarry en téléchargeant l'application « CentoLive » sur votre smartphone.



RENTREE DES CLASSES

Elle aura lieu le lundi 2 septembre 2019. La liste des fournitures est disponible sur votre site internet www.bassussarry.fr

BIEZ BAT GYM

Il est peut-être temps de remercier Ginette ARNOLD pour sa persévérance et son assiduité depuis des dizaines d'années, au cours de Serge, le mercredi matin.

Ne souriez pas... Sylvie Ithouria ne communique que des photos non truquées.

La gym douce est une activité qui se déroule avec des exercices complets de tout le corps, soit à la barre, soit sur un tapis, suivie de bons mouvements d'étirements.

L'association Biez Bat Gym vous attend ! Il vous suffit de consulter le site !

Ginette Arnold

BASSUS'ARTS

L'exposition Bassus'arts, revient le samedi 21 septembre de 10 h à 18 h place du Trinquet.

Dessinateurs, peintres, sculpteurs, créateurs, la réservation des stands est ouverte et la date limite d'inscription est fixée au samedi 31 août 2019.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site internet www.bassussarry.fr



DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY

Dans un jugement rendu public le 11 juillet, le Conseil d'État a estimé qu'une commune ne pouvait s'opposer à l'installation de ces fameux compteurs communicants.

En effet, l'institution a jugé que la commune n'était pas compétente pour imposer une telle suspension : « Le Conseil d'État déduit en effet des textes applicables, que c'est à l'État qu'il revient de veiller, non seulement au bon fonctionnement de ces compteurs, mais aussi à la protection de la santé publique par la limitation de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques ».

Aussi, selon le Conseil d'État, le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires au niveau national « et peut à cette fin, s'appuyer sur des capacités d'expertises dont ne disposent pas les collectivités territoriales ».

Le principe de précaution ne donne pas non plus compétence au maire pour prendre de telles mesures, assure l'institution, qui rappelle de surcroît que, lorsqu'une commune transfère sa compétence en matière d'organisation de la distribution d'électricité à un syndicat départemental, elle n'est plus propriétaire des réseaux et des compteurs électriques présents sur son territoire.

Le 25 septembre 2017, la commune de Bassussarry a pris une délibération pour refuser la pose des compteurs Linky sur le territoire communal. Par courrier en date du 17 octobre 2017, Madame la sous-préfète nous a fait remarquer que cette délibération était entachée d'illégalité pour « défaut de compétence » et nous a demandé de la retirer.



MOT DE LA MAJORITÉ

L'équipe municipale œuvre chaque jour pour le bien-vivre et le bien-être des Basusartars.

L'opposition dresse le bilan de « tout ce qui aurait été fait » si elle avait été aux commandes de la mairie : un bilan totalement démagogique, dépourvu de réalisme et de réflexion. Il ne s'agit pas pour nous de répondre point par point, car nous ne sommes pas en campagne électorale.

Néanmoins, nous retiendrons entre autres deux sujets de désaccords :

• Les jardins familiaux — promesse de campagne si chère à l'opposition

Lors de la séance du Conseil municipal du 25 sept. 2014, monsieur le maire avait demandé aux élus de l'opposition d'enquêter sur ce projet auprès des personnes intéressées et de présenter un dossier convaincant.

À ce jour nous n'avons toujours rien reçu.

• Bâtiments multiservices : une réussite

L'étude « centre bourg » lancée en 2012, avait intégré le développement des services et commerces et la demande du gérant de la supérette d'acquiescer plus de surface afin d'en assurer la pérennité.

Il n'était pas question pour la commune de porter ce projet, car, elle aurait été dans l'obligation de faire un appel à concurrence pour attribuer ces locaux, sans être sûre de maintenir dans ses fonctions le commerçant actuel. Conformément à l'étude « centre bourg » présentée à la population, le conseil municipal a délibéré le 28 septembre 2016 pour modifier le PLU, afin de permettre la construction du nouveau bâtiment (l'opposition avait alors voté contre).

Il est vrai qu'une bonne gestion communale passe par de bonnes idées, encore faut-il les concrétiser...

LE MOT DE L'OPPOSITION

Si l'opposition avait gagné les élections municipales voici ce qui aurait changé dans cette mandature

La population aurait été réellement consultée via un référendum sur le projet de rénovation de la place et d'agrandissement de l'épicerie.

Ce projet d'épicerie aurait été porté par la mairie et non par un promoteur.

Vous auriez alors pu exiger des plats cuisinés, un rayon boucherie, du poisson, des produits régionaux, un distributeur bancaire, une photocopieuse....

A l'étage un pôle médical constitué de spécialités nouvelles serait venu étoffer l'offre.

Vous auriez ou non voté pour que la commune vende ses derniers terrains à 350 €/m² juste pour financer le parking de ce nouveau centre multi-services (contre 100€/m² à Arcangues).

Le compteur Linky n'aurait pas envahi autant de foyers.

Les camions de BTP auraient cessé de traverser le village.

Certains dos d'âne non réglementaires auraient disparu du centre bourg.

L'ancienne zone humide aujourd'hui occupée par les carrières Durruty serait en cours de rachat pour éviter que des familles soient inondées.

Des jardins familiaux seraient à votre disposition.

Une voie verte sécurisée reliant la Nive à Arbonne via Bassussarry existerait.

Des vélos électriques vous attendraient en mairie.

Par déontologie, certains terrains ne seraient pas devenus constructibles.

La vente de minuscules lots à bâtir se serait heurtée à un taux de pleine terre élevé.

Le Trambus aurait desservi Bassussarry.

Montons aujourd'hui une liste gagnante pour 2020.

Une bonne gestion communale passe d'abord par de bonnes idées.

rp.sorhais@gmail.com

Pierre SORHAIS

LE TRI, SIMPLE COMME UNE « APPLI » !

L'éco-organisme Citeo, en charge de développer le recyclage des papiers et emballages ménagers recyclables en France, met à disposition une application gratuite pour tout savoir sur le tri des déchets.

Appelée « Guide du tri », cette application est téléchargeable sur tous types d'équipements mobiles (smartphone, tablette). Elle délivre les consignes de tri, donne des astuces et des informations sur les filières de recyclage. De plus, un module de géolocalisation permet de trouver les poubelles de tri les plus proches du lieu où l'on se trouve.

L'ensemble des points d'apport volontaires de la Communauté d'Agglomération Pays Basque est référencé dans cette application.

A noter, également, un site Internet entièrement dédié aux consignes de tri pour retrouver toutes les informations utiles au bon geste de tri !

A consommer sans modération
www.consignesdetri.fr





ENSEIGNEMENT BILINGUE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BASSUSSARRY

La liberté de choix de l'enseignement bilingue appartient aux familles. Il n'est pas nécessaire que les parents inscrivant leur enfant dans la filière bilingue soient eux — mêmes basco-phones. En effet il est important que les parents s'intéressent au travail de leur enfant afin de l'encourager, même s'ils ne sont pas basco-phones. La motivation des parents pour l'enseignement bilingue renforcera la motivation de l'élève dans ses apprentissages, élément capital pour sa réussite.

Cette inscription doit se fonder sur un engagement réfléchi, motivé et durable des parents dans la mesure où l'enseignement bilingue français basque à parité horaire n'est pas une simple initiation en maternelle, mais un enseignement de deux langues et de toutes les disciplines de l'école primaire dans ces deux langues. C'est pourquoi l'inscription de votre enfant dans la filière bilingue relève d'un projet parental à moyen long terme et requiert votre engagement pour le cursus de l'école primaire, de la maternelle au CM2. Quelques remarques concernant le suivi de la scolarité de votre enfant, et en particulier des devoirs à la maison :

les parents ne parlant pas la langue basque peuvent quand même accompagner leur enfant au niveau des apprentissages disciplinaires. Ils peuvent l'aider dans l'acquisition d'une notion en formulant leurs explications en français, l'enfant se chargeant de retranscrire en basque. De plus, reprenant le travail effectué en classe, les devoirs sont l'occasion de revoir et de fixer les apprentissages réalisés avec l'enseignant,

mais ne doivent pas se transformer en "nouvelle journée d'école". Si votre enfant n'a pas compris sa leçon, cela signifie qu'il est nécessaire que l'enseignant la revoie avec lui. Il faudra juste dans ce cas informer l'enseignant.

En outre, la grande majorité voire presque la totalité des parents inscrivant leur enfant en scolarité bilingue n'étant pas basco-phones, l'enseignant en basque adapte à cette réalité les devoirs qu'il donne aux enfants.

• BÉNÉFICES LINGUISTIQUES :

Très tôt mis en contact avec deux langues, l'enfant les compare entre elles, se rend compte de leur fonctionnement et développe une conscience métalinguistique. De ce fait, l'acquisition de chacune des deux langues est renforcée et l'acquisition ultérieure d'une troisième ou quatrième langue en sera largement facilitée.

• BÉNÉFICES COGNITIFS :

L'élève exposé en classe à deux langues de manière régulière acquiert une conscience plus précoce et plus forte de l'aspect arbitraire du rapport signifiant-signifié : il acquiert progressivement la capacité de considérer les langues comme des systèmes abstraits et symboliques ; et cette exposition permanente à deux ou plusieurs langues en milieu scolaire favorise chez lui un accès à l'abstraction, participant ainsi à son développement intellectuel.

• BÉNÉFICES CULTURELS :

Apprendre une autre langue à l'école est une manière d'accéder à d'autres sensibilités, d'autres réalités, d'autres manières de vivre, de décrire et penser le monde.

Objectifs

Les objectifs premiers de l'enseignement bilingue sont de permettre aux élèves, par une pratique plus intensive de la langue basque, d'atteindre un niveau de communication et d'expression orale et écrite conforme aux exigences du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et de s'ouvrir aux divers aspects des réalités culturelles véhiculées par cette langue.

Organisation

L'enseignement à parité horaire en langue basque et en langue française se répartit d'une manière équilibrée pendant la semaine de classe : 12 heures en français et 12 heures en basque sur la semaine de 24 heures et sur deux journées entières non consécutives (ex : lundi et jeudi en français, mardi et vendredi en basque ou inversement).

L'enseignement bilingue français basque se caractérise par l'enseignement de chacune des 2 langues ainsi que par l'enseignement de toutes les disciplines de l'école primaire dans ces 2 langues. Dans la plupart des cas, deux enseignants se partagent le temps d'enseignement : l'un prend en charge l'enseignement en français, l'autre l'enseignement en basque. Ils définissent de manière concertée le travail qu'ils mèneront auprès de leurs élèves, assurant ainsi la cohérence et la continuité des apprentissages dans les 2 langues.

Pour toute information complémentaire, l'enseignante de basque de l'école se tiendra à votre disposition.

UN SIMULATEUR POUR ESTIMER SIMPLEMENT SES DROITS AUX PRESTATIONS SOCIALES

mes-aides.gouv.fr est un simulateur en ligne qui offre la possibilité à toute personne de connaître rapidement ses droits aux prestations et aides sociales nationales ou locales. Une rapide description de sa situation permet d'estimer ses droits, notamment en cas de changement professionnel ou personnel. Toutes les informations communiquées restent anonymes et ne sont pas stockées sur le site. Ce site internet facile à utiliser permet de favoriser l'accès au droit. Il regroupe, actuellement, 24 prestations sociales dont 15 nationales et 9 locales :

- Minima sociaux : le Revenu de solidarité active (RSA), l'Allocation spécifique de soli-

darité (ASS), l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), l'Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).

- Prime d'activité.
- Prestations maladie : la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), l'Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS).
- Prestations familiales : les Allocations familiales, l'Allocation soutien familial, le Complément familial, l'Allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant.
- Aides au logement : l'Allocation de logement sociale, l'Allocation de logement fami-

liale, l'Aide personnalisée au logement.

Et d'autres : les Bourses de l'Éducation nationale (collège et lycée), etc.

D'autres dispositifs seront intégrés progressivement comme les prestations versées par des collectivités locales, les aides de régimes spécifiques (RSI, MSA,...), et les tarifs sociaux de l'énergie.

Le simulateur permet d'accéder aux informations sur les démarches à suivre pour accéder à ses droits. A terme, mes-aides.gouv.fr permettra de déposer une demande directement en ligne.



Les recettes de Gigi



Anchois marinés

Ingrédients :

500g d'anchois frais

Huile d'olive

1 verre de vinaigre de citron

2 jus de citron

1 cuillère à soupe de gros sel

Persil haché

Ail et piment d'Espelette

Préparer les anchois en filets

Mélanger le vinaigre, le jus de citron et le gros sel

Ajouter les anchois

Faire mariner le tout 8 heures minimum au frais

Egoutter et rincer rapidement à l'eau fraîche

Disposer les anchois marinés dans une terrine

Recouvrir par couches successives d'huile d'olive et saupoudrer de piment d'Espelette

Présenter avec du persil et éventuellement de l'ail haché

Déguster sur du pain toasté ou avec des pommes de terre tièdes

Bon appétit !

Tortilla espagnole

Ingrédients :

6 pommes de terre moyennes

5 oeufs

huile d'olive

Sel, poivre

Couper les pommes de terre en petits morceaux

Les faire revenir à feu moyen dans l'huile olive

Les égoutter lorsqu'elles sont cuites

Battre les oeufs

Les incorporer aux pommes de terre

Saler poivrer

Remettre un peu d'huile dans la poêle

Faire cuire la tortilla d'un côté puis la retourner à l'aide d'une assiette

Faire cuire l'autre côté

Présenter dans un plat avec un peu de persil haché.



Chasse aux oeufs



Spectacle de danse « Côté cour »



Spectacle de danse « Côté cour »



Fête de l'ikastola



Fête de l'ikastola



Spectacle de danse « Côté cour »

NAISSANCES :

ETCHEVERRY CLAVERIE Lili, Naya

27/01/2019

BOSSON Alexandre, Tom, Patxi

03/02/2019

FERREIRA CARNIS Nolan

25/03/2019

PEANT Amaury, Pierre, Jean

28/04/2019

BRETHOUS SANCHEZ Sacha

03/05/2019

CAPLAT Léo, Pierre, Philippe

07/05/2019

MIRAMONT Martin, Baptiste, Alfred

12/06/2019

MARIAGES :

ROBERT Olivier et **ESNAULT**

Barbara, Danièle, Patricia

27/04/2019

DOTTI Philippe et **STRAUMANN**

Charlotte, Joëlle, Marie

10/05/2019

MATHIEU Anne, Clémence, Marine

et **MARTIN** Charles-Edouard,

Edmond, Joseph, Pierre

10/05/2019

BASTIEN Vincent et **LASQUIBAR**

Maialen, Isabelle

29/06/2019

JAGOU Michaël, Yann et

CAPDEPON Audrey, Carole

06/07/2019

DECES :

LAGUT veuve **ETCHEVERRY** Mireille,

Geneviève

21/01/2019

HAGET veuve **THOBERT** Marie,

Thérèse

01/02/2019

BOUSSELY veuve **MICHAUD** Arlette

09/03/2019

BORTHAYRE épouse **ANSOLA** Marie-

Lys, Marcelle

31/03/2019

DAMESTOY Jean-Michel

11/04/2019

DUCHATEAU veuve **DILLAIS** Odile,

Marguerite, Marie, Cécile

22/04/2019

NEGRE veuve **DELOBEL** Suzanne

21/05/2019

PÉNAUD Jacques, Pierre, Georges

02/06/2019

TOUYA Robert

28/06/2019

DATES À RETENIR
ATXIKI BEHAR DIREN DATAK

FÊTES DE BASSUSSARRY
JEUDI 22 AU LUNDI
26 AOÛT

BASSUS'ARTS
SAMEDI 21 SEPTEMBRE

MARCHÉ DE NOËL
SAMEDI 7 DÉCEMBRE

VIDE GRENIER DE NOËL
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE